PJ n°5

Rapport d'activité

FIPD Lutte contre la radicalisation : Familles et radicalisation [redacted]

Réf : [redacted] = 5 000,00 €

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Ce rapport décrit le partenariat mis en place entre l'ADFI Paris-Île-de-France et la Préfecture de Paris au titre de la lutte contre la radicalisation islamiste.

Compte-tenu de l'ouverture du N° Vert au 29 avril 2014, de la nécessité d'établir des fiches de suivi (en liaison avec la Préfecture) nous estimons nécessaire de faire « démarrer » ce suivi d'activité au premier cas reçu du N° Vert via la Préfecture, à savoir le 31 juillet 2014.

En effet, à partir de cette date, l'ADFI a investi du temps dans le suivi des cas ainsi que dans la conception d'un projet au titre de l'année 2015.

Ce rapport comportera donc trois parties :

1/ Analyse des cas traités, basée sur quatre documents :

ANNEXE 1 : tableau de synthèse des fiches reçues et transmises

ANNEXE 2 : cas de radicalisation traités par l'ADFI, hors échanges avec la Préfecture

ANNEXE 3 : divers mails concernant la mise au point de la procédure d'échange de fiches et de gestion des cas

ANNEXE 4 : fiches de suivi envoyées à la Préfecture

2/ Projet Familles et Radicalisation

la phase préliminaire : documents en ANNEXE 5

le projet Famille et radicalisation, ANNEXE 6

le projet définitif : ANNEXE 7

3/ Compte-rendu financier, notamment le CERFA justificatif

1/ Analyse des cas traités

L'ANNEXE 1 fait apparaître trois points fondamentaux dans notre activité, sur le domaine radicalisation, avec la Préfecture de Paris :

- le délai de transmission de la fiche N° Vert à l'association, par rapport à la date d'appel du N° Vert est en moyenne de 46 jours, soit un mois et demi.
  Ce délai explique que l'accueil par les familles, quand nous avons réussi à les joindre, n'ait pas été toujours « bon » ... la situation pouvait avoir évolué et – ce qui nous paraît une bonne chose dans l'absolu – le numéro Vert les avait rappelés, sans que nous en soyons informés.
  Il est clair que les associations nous semblent devoir être insérées dans le dispositif d'accompagnement des familles en parallèle du déroulement de l'enquête. Il s'agit là de deux actions qui ne sont pas du tout de même nature et se complètent. L'association devant informer le numéro Vert de tout contact avec une famille dont elle a reçu la fiche.
  Bien entendu, comme nous l'ont demandé d'autres partenaires, dans d'autres départements, nous sommes prêts à signer une charte de confidentialité.

- en ce qui concerne les personnes nous ayant appelés directement et pour lesquelles nous avons transmis une fiche à la Préfecture, aucune

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

information ne nous est revenue. Un accueil favorable à ce processus nous ayant été renvoyé par nos contacts à la Préfecture, nous pouvons faire l'hypothèse que le numéro Vert (ou la commission mensuelle d'examen des cas) ne leur a fait aucun retour.
De façon plus globale, il en est de même pour tous les contacts spontanés que nous avons eu et que nous orientons systématiquement vers le N° Vert, évidemment après avoir validé qu'il s'agissait bien d'un cas de radicalisation islamique.
Nous avons privilégié une action rapide – et civique – au fait de recevoir la famille pour examiner en détail la situation ... Ce qui fait que, n'ayant établi aucun contact privilégié avec l'appelant, ni lui-même ni à fortiori le N° Vert ne rétablissent un contact avec nous.
Nous alimentons, nous semble-t-il, bien le circuit vers le numéro Vert mais ne savons pas vers qui ces appelants ont été renvoyés pour leur apporter un soutien et un accompagnement.
Nous avons ainsi « perdu dans la nature » **13 familles que nous aurions pu « suivre »** (voir ANNEXE 2).
Enfin, nous nous devons de signaler que les personnes qui ont repris contact avec nous ont beaucoup apprécié la qualité du soutien psychologique apporté par le N° Vert.

- **depuis le 22 janvier 2015 aucune fiche ne nous est parvenue du N° Vert** via la Préfecture. Ceci en dépit de relances (voir ANNEXE 3).
Ce qui a, naturellement, compromis le bon fonctionnement du projet que nous avions proposé reposant sur les familles transmises par la Préfecture pour accompagnement.
Nous aimerions comprendre pourquoi ... *d'autant que la situation perdure puisque nous n'avons reçu aucun cas à traiter depuis début 2016 ...*

2/ Projet Familles et Radicalisation

Nous avons, au titre de l'exercice 2015, très tôt échangé avec nos partenaires de la Préfecture sur un projet d'accompagnement des familles dans le cadre de la lutte contre la radicalisation. Il s'agit là, en effet, du cœur de nos compétences.

Dans le document transmis le 2 juin 2014 (voir ANNEXE 5) nous insistions sur la nécessité, pour faire face à la radicalisation : d'agir vite – ce que nous n'avons jamais cessé de mettre en œuvre – mais également, dans un domaine qui ne peut en aucune façon être de la compétence d'une association comme l'ADFI, de disposer de pouvoirs d'enquête et judiciaire.

De même, il nous paraissait déjà important de structurer une prévention et d'accompagner les familles par les techniques d'accueil « classiques » que nous pratiquons avec les victimes de sectes et d'organiser des groupes de parole.

Nous avons ensuite formalisé cette idée générale en **un projet dont la rédaction finale est du 6 janvier 2015** et que nous avons, malgré les événements du 7 janvier, choisi de transmettre le 9 janvier à nos partenaires de la Préfecture (voir ANNEXE 6).

Nous avons dès lors ré-affirmé que même si les techniques utilisées étaient semblables, la radicalisation islamique ne constitue pas une dérive sectaire (si tant est que ce terme puisse être clairement défini). C'est encore une position que nous maintenons aujourd'hui car les

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

finalités, notamment, ne sont pas les mêmes et parce que la « relation directe avec Dieu » qu'invoquent les « embrigadés » se situe sur un terrain que notre respect de la laïcité nous interdit de contester. De plus une action « frontale » sur ce point ne pourrait que nous fermer tout accès à l'intelligence et « l'humanité » – car nous restons convaincus que ces deux aspects subsistent même dans les cas les plus dramatiques – de la personne concernée.

Le projet proposé consistait, outre l'accompagnement individuel « classique » pour nous, **à accueillir des familles au sein de groupes de parole et à analyser les échanges au sein d'équipes de travail pluridisciplinaires** ... pluridisciplinarité qui est aujourd'hui, un an après, une évidence pour toutes les équipes contribuant à la lutte contre la radicalisation.

Dans le cadre de ce processus, que nous considérions comme devant être expérimental, nous espérions également voir apparaître de nouveaux leviers de radicalisation qui auraient pu échapper à des entretiens individuels et se révéler dans la structure si particulière des groupes de parole.

La transmission de ce projet n'a plus suscité de réaction jusqu'au début août 2015 (voir ANNEXE 7), moment où la Préfecture nous a annoncé que notre **projet** était **retenu à hauteur de 5000 €** ... Quelle ne fût pas notre surprise ! Donc aucun rapport avec le projet proposé ... et toujours pas de dossiers de familles reçus du N° Vert via la Préfecture.

Nous avons donc fourni à la Préfecture un projet dans lequel nous avons éliminé les participants extérieurs de l'équipe pluridisciplinaire, les sous-traitants assurant la retranscription intégrale des échanges en groupe de parole pour ne conserver que les bénévoles « psy » et spécialistes sectes de l'ADFI Paris IDF.

Nous avons, par contre, maintenu le fait que **les familles devaient nous être adressées par la cellule PRAF**, comment d'ailleurs aurait-il pu en être autrement !

La convention « l'Acsé » concernant ce projet nous a été notifiée le 19 octobre 2015 ... pour exécution avant le 31 décembre 2015.

3/ Compte-rendu financier

Le compte-rendu de l'action menée figure dans le document CERFA, prévu à cet effet, joint à ce rapport d'activité.

En conclusion

Nous ne pouvons nous expliquer la raison pour laquelle le « flux » de fiches provenant du N° Vert s'est interrompu au 22 janvier 2015.

De même les réponses concernant notre proposition nous ont été fournies fort tard dans l'année.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu, ainsi, engager le projet que nous avions proposé – peut-être aurait-il fallu « l'amputer » des enregistrement et retranscription des échanges quitte à plus impliquer les membres de l'équipe pluridisciplinaire – pour à la fois apporter aux familles le soutien et l'accompagnement dont elles ont besoin et tenter de déceler des leviers de radicalisation qui nous permettraient d'améliorer notre prévention en la matière.

[redacted]

Président de l'ADFI Paris Île-de-France

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

ANNEXE 1

Tableau de synthèse des fiches reçues et transmises

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Cas échangés entre la Préfecture de région / Préfecture de Paris et l'ADFI Paris IDF

	Reçu du N° Vert via la Préfecture						Envoyé par l'ADFI à la Préfecture					
N° du Cas traité	N° fiche	Nom de la personne	Date d'appel	Date de réception à l'ADFI	Délai de transmission en jours	Fiche suivi	Date d'envoi	Nom fiche	Nom de la personne	Délai de transmission en jours	Etat du contact	Souhaite un groupe de parole
1	44	[redacted]	[redacted]		79	oui	[redacted]			4	Aucun	
2	249	[redacted]	[redacted]		24	oui				0	Bon - Rappelé 2 fois par N° vert	
3	[redacted]	[redacted]		[redacted]		oui				0	Bon - contacté par [redacted]	
4	512	[redacted]	[redacted]		27	oui				4	Aucun	
	512	[redacted]				oui					Aucun	
5	649	[redacted]	[redacted]		58	oui				1	Aucun - N° non attribué	
6	725	[redacted]	[redacted]		42	oui				2	Bon	
	725	[redacted]				oui					Bon	
7								[redacted]	[redacted]		Bon	
8								[redacted]	[redacted]		Bon	
9								[redacted]	[redacted]		1er appel puis injoignable	
10								[redacted]	[redacted]		Bon	oui

La copie des mails échangés peut être fournie, à sa demande, à toute autorité de contrôle.

ANNEXE 2

Cas de radicalisation traités par l'ADFI, hors échanges avec la Préfecture

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

N° Cas	RéfCas	AnnéeDuCas	DépartementCas	RespCas	DescriptionCas
1	2183	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Une dame appelle [redacted] va le rejoindre [redacted]
2	2184	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted], qu'elle a élevé, a quitté le domicile. Il [redacted] a changé son prénom, ne mange plus chez eux, rentre simplement dormir. Il appelle [redacted] un de ses correspondants [redacted]
3	2185	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Son [redacted] semble pris par un groupe [redacted], lui demande de faire ses courses, n'a jamais d'argent sur lui. ... Il n'est pas évident qu'il s'agisse de radicalisation
4	2189	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted] Il devient très arrogant et traite [redacted]. Il y a un mois, il ,a cassé son téléphone portable [redacted] Elle peut rester en contact avec lui sur Facebook. [redacted] Il a une copine [redacted] avec laquelle il n'a pas coupé le contact.
5	2254	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Mme X est inquiète pour [redacted] Elle et son conjoint ont fermé la porte. [redacted] lui envoie régulièrement des messages attentionnés. Il ne semble pas présenter de "signes" de radicalisation. Ils ont décidé de renouer le contact et il doit venir déjeuner chez eux le weekend suivant
6	2255	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Mme X appelle pour [redacted] Elle est partie de la mason pendant quelques jours ... Mais ne sait pas où.
7	2256	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Sa [redacted] a un comportement "bizarre": rupture d'écoute [redacted] a beaucoup changé. [redacted] a quitté le couple depuis de nombreuses années et vit [redacted] Elle prévoit d'aller voir [redacted]. elle vit chez [redacted] et lui demande de l'argent. [redacted] Elle travaille, semble-t-il, pour une entreprise [redacted] N'a pas de salaire régulier. Violente avec [redacted]: lui a craché dessus, lui a tiré les cheveux. Est recrutée de temps en temps comme serveuse [redacted] Elle chante [redacted] Retrouve parfois d'anciens amis et rentre

Hors cas échangés avec la Préfecture

N° Cas	RéfCas	AnneeDuCas	DepartementCas	RespCas	DescriptionCas
8	2477	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Mme X [redacted] semble admiratif pour l'attitude se [redacted]. Lle jeune homme n'a pas abandonné ses études [redacted] S'est laissé pousser la barbe. Repli sur soi [redacted]
9	2478	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Sur messagerie jeune femme contacte pour [redacted] qui serait en cours de "déradicalisation" ... [redacted] Difficile à joindre ...
10	2479	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Mme X ... Veut garder l'anonymat (... N° portable visible !!!) [redacted] Envisagent de partir [redacted] mais n'en parlent plus [redacted]
11	2480	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted] A peur que [redacted] disparaisse [redacted] à l'occasion des vacances ([redacted] a la garde le weekend et les vacances) Elle dit que sa [redacted] ne veut pas suivre [redacted] ... Qu'elle a peur Cette dame paraît très excitée.
12	2481	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Sa [redacted] partie pour [redacted] Elle appelle ses [redacted] presque une fois par jour pour avoir des nouvelles de son [redacted] qu'elle a laissé à son [redacted] alors que c'est elle qui en a la garde. Froide au téléphone même avec [redacted]
13	2482	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Mme X [redacted] Plus d'argent = plus de nouvelles et des menaces sur [redacted] Le N° Vert qu'elle a appelé aurait aurait renvoyé sur le Cabinet du Préfet de Paris (!!!) Voudrait rencontrer des familles ayant le même problème.

Hors cas échangés avec la Préfecture

ANNEXE 3

Divers mails concernant la mise au point de la procédure d'échange des fiches et de gestion des cas

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Difficultés à joindre les appelants figurant sur les fiches du N° Vert

[redacted] adfi [redacted] 18/08/2014

À SENE-ROUQUIER, JAPPONT

Bonjour,
Je vous transmets à nouveau les fiches de suivi correspondant aux trois cas que vous nous aviez transmis.
Peut-être n'aviez-vous pas été en copie.

Par ailleurs, depuis mon dernier mail, nous avons eu un contact direct qui pour l'instant ne souhaite ni appeler le numéro vert ni faire un signalement.
Il faudrait que nous puissions, au cours d'une réunion (avec vous-même, Mme Jappont et les associations) définir une procédure claire sur nos échanges car la fiche (celle correspondant à un contact spontané chez nous) qui nous est proposée est conçue comme une fiche "de police" ... or nous n'avons ni les pouvoirs ni le rôle d'officiers de police.

Restant à votre disposition
Bien cordialement

[redacted]
adfi <adfi[redacted] 17/11/2014
À SENE-ROUQUIER, JAPPONT

Bonsoir Mesdames,
Je vous joins:
- la fiche de suivi du cas 00512 ... je n'ai jamais pu joindre cette personne
- la fiche type un peu reformatée pour permettre de garder visibles les critères et de noter les remarques correspondantes ... c'est une suggestion, évidemment

Sur le cas 512 je suis très ennuyé car:
- l'appel a été reçu au N° Vert le 16/10/2014 et nous l'avons reçu pour suite à donner le 13/11/2014, après la réunion que j'appellerais de "centralisation" ... cela ne me paraît pas propice à l'établissement d'une bonne communication avec les familles. Je proposerais plutôt que les associations soient associés "au fil de l'eau", avec un léger différé lié au premiers pas de l'enquête,
- d'après la fiche du N° Vert, le départ était imminent, le billet d'avion déjà pris ... un mois plus tard soit la personne est partie, soit elle a été empêchée de partir et c'est un paramètre qu'il faut que nous connaissions ... au cas où nous pourrions joindre l'appelant.

Je pense que vous ne m'en voudrez pas de soulever ces questions fondamentales car nous sommes en recherche d'une façon de travailler efficace.

Restant à votre disposition
Bien cordialement
2 pièces jointes

Prévisualiser la pièce jointe Suivi_contact_Fiche_00512.xls

X

Suivi_contact_Fiche_00512.xls

Prévisualiser la pièce jointe Suivi_contact_Fiche_xxxxx_pref_modifiee.xls

X

Suivi_contact_Fiche_xxxxx_pref_modifiee.xls

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

SENE-ROUQUIER Virginie PARIS-IDF [redacted]

17/11/2014

À moi, JAPPONT

Bonsoir,

Nous comprenons vos questions mais la cellule ne se tient qu'une fois par mois. ce sont des sujets à évoquer lors de notre réunion "contact" du 5/12 prochain.

Bien cordialement

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

La gestion des cas : remarques après la réunion du 5/12/2014 à la Préfecture de Police de Paris

[redacted]

[redacted]adfi [redacted] 07/12/2014

À SENE-ROUQUIER, JAPPONT

Bonjour Mesdames,

Je voudrais vous faire part de quelques réflexions sur cette réunion, après avoir pris un peu de recul.

J'espère ne pas avoir exposé de façon trop abrupte le positionnement de l'ADFI dans ce contexte c'est-à-dire, prioritairement, le soutien apporté aux familles. J'ai perçu que nous étions toujours en phase avec la Préfecture que vous représentez, comme lors de notre réunion précédente, en vos locaux.
Je ne sais pas si la demande que j'ai exprimée de clarification des circuits d'information entre les différentes institutions ou associations présentes sera mise en place (ce qui n'est pas facile d'ailleurs) mais je crois qu'Elise Bas m'a entendu ... vous avez d'ailleurs soutenu la nécessité d'expliquer le positionnement des associations et je vous en remercie.

Je m'interroge beaucoup plus sur le suivi des jeunes, en particulier ceux qui sont en phase de "basculement" ou ont "basculé" (jeunes en prison ou sortant,par exemple).

La méthode exposée par [redacted] ne semble basée sur quelques points auxquels notre association ne me paraît *pas* pouvoir adhérer, dans l'état actuel de ma compréhension:

- elle parle de "désendoctrinement" (mot non seulement horrible par lui-même, mais significatif quant à la méthode employée) et affirme utiliser "les mêmes méthodes que les prédicateurs". Notre expérience des positionnements extrêmes dans le domaine des sectes nous conduit à penser que le fait de remplacer une manipulation mentale par une autre ... mais cette fois à l'issue positive pour l'individu ... ne peut apporter une libération durable.
En effet, ce qu'il faut arriver à faire passer à la personne concernée c'est plutôt la conscience d'avoir été manipulée et nous devons l'aider à comprendre le mécanisme dans lequel elle a été entraînée - souvent dans lequel elle s'est elle-même plongée - pour éviter d'y retomber à la première occasion et, peut-être, cette fois dans le cadre d'une dérive sectaire.

[redacted]
plutôt, peut-être, les rendre autonomes ce qui leur permettrait de choisir éventuellement une religion - pourquoi pas la même - en toute sérénité et liberté.

- elle procède par "dissimulation" d'une partie de la réalité. Par exemple: les jeunes sont discrètement captés sans savoir qu'ils entrent dans un processus de réinsertion (mot que je préfère à désendoctrinement), ils ne devront jamais savoir que leurs parents ont appelé le numéro vert, etc. Ce "secret" à multiples facettes nous paraît - par son existence même - de nature à compromettre toute la démarche de réinsertion qui devrait être basée (à mon sens) sur le rétablissement de la confiance en leurs parents, les enseignants, les divers professionnels (psy par exemple) qui les approchent et plus généralement en la société.
Si une ou plusieurs dissimulations venaient à être connues des jeunes ... et il paraît impossible de sécuriser une telle situation ... "l'effet blocage total", tout en sauvegardant les apparences d'une soumission, nous paraît garanti.
En "un mot", franchise et confiance réciproque nous semblent indispensables à une réinsertion sincère et durable.

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

- rejoignant une intervention de [redacted] je pense de plus que, sur le nombre de cas que chacune des associations a eu à traiter, nous ne pouvons déduire une méthode générale de réinsertion et généraliser des expériences conduites sur des "échantillons" non représentatifs

Je souhaitais vous exprimer ces quelques pensées mais je ne voudrais pas vous importuner plus longtemps.
Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez échanger plus avant sur ce sujet.

Bien cordialement

[redacted]

SENE-ROUQUIER Virginie PARIS-IDF [redacted] 11/12/2014

[redacted]

À moi, JAPPONT

Bonsoir Monsieur [redacted]

Je propose que nous échangions de vive voix sur ces questions.

Je précise que les intervenants
présents le 5/12 relèvent de dispositifs validés par le secrétariat général du comité interministériel de la prévention de la délinquance dans le cadre de démarches expérimentales dans un premier temps
.Nous devons malheureusement collectivement innover sur ce sujet difficile...
Mes assistantes prendront votre attache pour une nouvelle rencontre
si vous en êtes d'accord.

Bien cordialement

[redacted] **adfi** [redacted] 11/12/2014

À SENE-ROUQUIER

Bonsoir Madame,
Je vous remercie de votre mail et j'intègre bien les "contraintes" que nous avons tous - mais les institutionnels en particulier - sur cette question.

Je suis, bien évidemment, à votre disposition pour échanger sur ce sujet de vive voix.
Peut-être trouverons nous des pistes d'innovation ... En tout cas il faut essayer.
Je vous remercie à nouveau de nous associer à cette réflexion.
Bien cordialement

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

ANNEXE 4

Fiches de suivi envoyées à la Préfecture

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

FICHES REÇUES DU N° VERT

SUIVI DE LA FICHE N° 00044					Date de réception de la fiche par l'ADFI: [redacted]
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges
[redacted]	15:30	tél.sortant	[redacted]		Basculement sur répondeur. Aucun message laissé
	19:30	tél.sortant	[redacted]		Basculement sur répondeur. Aucun message laissé
	10:20	tél.sortant	[redacted]		Basculement sur répondeur. Aucun message laissé
	10:40	mail envoyé	[redacted]	[redacted]	Proposition de contact si elle est intéressée.

SUIVI DE LA FICHE N° 00249					Date de réception de la fiche par l'ADFI: [redacted]
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges
[redacted]	17:50	tél.sortant	[redacted]	[redacted]	Appel sur le mobile, passage en messagerie. Aucun message laissé.
	18:45	tél.entrant	[redacted]	[redacted]	Il me rappelle pour savoir pourquoi je l'ai contacté. Pour l'instant, la situation est stable. Il reste en contact avec [redacted] plutôt par SMS, il a un peu de mal à la joindre au téléphone. Sa [redacted] est très en contact avec [redacted] elle a récemment déjeuné avec elle. Le lien familial est très fort entre eux et ils esayent de le maintenir. Il est donc actuellement en vacances mais reste vigilant. Il a été "rappelé par le N° Vert" (ce sont ses termes) deux fois.

SUIVI DE LA FICHE N° 00512					Date de réception de la fiche par l'ADFI: [redacted]
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges
[redacted]	10:00	tél.sortant	[redacted]		Absent répondeur - aucun message laissé
	15:15	tél.sortant	[redacted]		Absent répondeur - aucun message laissé
	11:50	tél.sortant	[redacted]		Absent répondeur - aucun message laissé
	10:55	tél.sortant	[redacted]		Absent répondeur - message laissé: "Je suis ... Je vous appelle suite à votre contact avec le N° Vert. Si vous souhaitez me rappeler, vous pouvez me joindre au ..."
	17:45	tél.sortant	[redacted]		Absent répondeur - aucun message laissé
	19:45	tél.sortant	[redacted]		Absent répondeur - aucun message laissé
	18:30	tél.sortant	[redacted]		Absent répondeur - aucun message laissé

Critères d'analyse

1	Personne de [redacted]	[redacted]	
2	Personne [redacted]	[redacted]	[redacted]
3	Changements visibles dans les habitudes alimentaires?	[redacted]	[redacted]
4	Changements visibles dans l'attitude physique/le comportement?	[redacted]	[redacted]
5	Présence d'attributs [redacted] ex: port du pantalon au dessus de la cheville?		
6	Pratique de la prière plusieurs fois dans la journée?		
7	Récitation pratiquée?		

8	La personne écoute t elle de la musique?		
9	La personne regarde t elle la TV?		
10	Signes de prosélytisme (ex: la personne souhaite t elle convertir)?	[redacted]	
11	Le comportement vis-à-vis des femmes a-t-il changé?	[redacted]	[redacted]
12	Y a-t-il rupture avec le milieu familial?	[redacted]	
13	Conflit avec l'employeur, son entreprise?	[redacted]	[redacted]
14	Propos violents contre le mode de vie occidental?	[redacted]	[redacted]
15	Velléité de faire le Djihad?		
16	Revendications éventuelles par rapport à la charia		
17	Fréquentationrécurrente de lieux de priere?	[redacted]	[redacted]
18	Consultation de sites véhiculant une idéologie islamiste?		
19	Refus de serrer la main des femmes?		
20	Entrainements physiques en tenues traditionnelles?		
21	Changement de nom?	[redacted]	[redacted]
22	Voyages à l'étranger? Dans l'affirmative, dans quels pays?	[redacted]	[redacted]

SUIVI DE LA FICHE N° 00649					Date de réception de la fiche par l'ADFI: [redacted]
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges
[redacted]	14:30	tél.sortant	[redacted]		Message Orange "numéro non attribué" (N° figurant sur la fiche [redacted]
	15:30	tél.sortant	[redacted]		Message Orange "numéro non attribué" (N° figurant sur la fiche [redacted]

SUIVI DE LA FICHE [redacted]					Date de réception de la fiche par l'ADFI: [redacted]
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges

[redacted]	18:00	tél.sortant	[redacted]	[redacted]	Depuis [redacted], date à laquelle [redacted] est parti pour [redacted], elle l'a eu au téléphone (par SKYPE) et est rassurée. Ils ont convenu de se parler par SKYPE toutes les semaines. A priori, [redacted] n'est pas dans la dérive [redacted] Elle [redacted] et a toujours voulu que [redacted] aille à l'école publique de son [redacted]. En fait [redacted] - qu'il n'a pratiquement jamais vu - est né [redacted], et [redacted] a été attiré vers tout ce qui peut en être proche en dépit des explications de [redacted] sur l'histoire contemporaine. L'évolution de [redacted] : à l'école: identification aux gosses du quartier, échec scolaire, déscolarisation dès la 3ème, [redacted] Je lui ai conseillé de rester vigilante et d'alerter le N° Vert au cas où elle décèlerait le moindre risque de radicalisation, puis de nous appeler si elle le souhaite. [redacted] Elle était très contente qu'une association d'aide prenne contact avec elle, même si elle n'en a pas besoin pour l'instant.

SUIVI DE LA FICHE N° 00725					Date de réception de la fiche par l'ADFI: [redacted]
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges
[redacted]	15h30	tél.sortant	[redacted]	[redacted]	Message laissé sur son répondeur
	17h30	tél.entrant	[redacted]	[redacted]	M. [redacted] me rappelle. Il n'a pas été surpris de mon message car le N° Vert lui avait dit qu'il serait contacté par une association. Il me confirme ce qui figure sur la fiche reçue: [redacted] il voulait dire qu'elle est sous influence, manipulée par [redacted] Il a précisé l'évolution [redacted] Il est resté très en contact avec [redacted] et ils partagent les mêmes inquiétudes sur la situation actuelle. [redacted] n'a jamais travaillé à l'école et, adulte, n'a jamais vraiment travaillé. Il l'a soutenue financièrement (peut-être trop dit-il aujourd'hui). [redacted] habitait à l'époque de son adolescence chez [redacted]. Sous l'influence du milieu environnant elle a commencé à "mal tourner". Elle a eu [redacted]

					Comme l'indique la fiche, [redacted] Même s'il faut rester vigilant, il ne semble pas y avoir, aujourd'hui de signes de radicalisation (difficile à apprécier [redacted]. Je pense qu'il s'agit d'un problème familial mais il est impossible de savoir quels sites [redacted] consulte depuis le domicile [redacted] Nous allons tenter de mettre [redacted] en liaison avec un avocat spécialisé dans ce type de problématique que nous rencontrons fréquemment, [redacted]
[redacted]	11h45	tél.sortant	[redacted]	[redacted]	J'ai joint [redacted] "Pas grand-chose de nouveau. [redacted] est suivie par un éducateur qui a l'air bien.. Mais c'est elle seule qui gèrera l'évolution." Il a renoncé à recourir à un avocat.Il me tiendra au courant s'il y a une évolution de la situation. Nous a remercié de reprendre contact avec lui.

CAS REÇUS DIRECTEMENT À L'ADFI PARIS IDF

SUIVI DE LA FICHE N°					Date de réception de la fiche par l'ADFI:	
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges	Observations
[redacted]		tél.entrant	[redacted]	[redacted]	[redacted] appelle l'ADFI. [redacted] A annoncé à [redacted] qu'il partait en vacances [redacted] à Noël avec des amis [redacted] qu'il a depuis la maternelle. [redacted] Nous avons insisté pour qu'elle appelle le numéro vert. Elle ne veut pas, considère que c'est de la délation ... nous lui avons tenu le discours classique ... "dans l'intérêt de [redacted]..."	
[redacted]		tél.entrant	[redacted]	[redacted]	Dans la 1/2 heure qui suit, [redacted] rappelle pour dire qu'il n'y a pas de problème, que [redacted] est très gentil, [redacted] "qui lui va très bien" ... Il n'emploie pas de termes comme [redacted] pas de rupture familiale, pas de prosélytisme. A conservé de bonnes relations avec [redacted] Nous insistons pour qu'elle appelle le N° Vert.	[redacted]
[redacted]		tél.entrant	[redacted]	[redacted]	[redacted] rappelle pour nous dire qu'elle a appelé le commissariat puis la gendarmerie sans succès. Nous lui rappelons que c'est le N° Vert qu'elle doit appeler. ... Ce qu'elle fait immédiatement	

09/12/2014		tél.entrant	[redacted]	famille	[redacted] appelle pour nous dire qu'elle a eu avec le N° Vert une longue conversation ... Ils doivent la recontacter avant la fin de la semaine. Conclusion pour l'instant: pas de danger mais des risques sur place ... Donc vigilance	

Critères d'analyse

	Sexe Masculin ou Féminin	[redacted]	
	Mineur ou majeur	[redacted]	
1	[redacted]	[redacted]	
2		[redacted]	
3	Changements visibles dans les habitudes alimentaires?		
4	Changements visibles dans l'attitude physique/le comportement?	[redacted]	
5	Présence d'attributs [redacted] ex: port du pantalon au dessus de la cheville?		
6	Pratique de la prière plusieurs fois dans la journée?	[redacted]	
7	Récitation pratiquée?		
8	La personne écoute t elle de la musique?		
9	La personne regarde t elle la TV?		
10	Signes de prosélytisme (ex: la personne souhaite t elle convertir)?	[redacted]	
11	Le comportement vis-à-vis des femmes a-t-il changé?	[redacted]	

12	Y a-t-il rupture avec le milieu familial?	[redacted]	
13	Conflit avec l'employeur, son entreprise?		
14	Propos violents contre le mode de vie occidental?	[redacted]	
15	Velléité de faire le Djihad?	[redacted]	
16	Revendications éventuelles par rapport à la charia		
17	Fréquentation récurrente de lieux de priere?	[redacted]	
18	Consultation de sites véhiculant une idéologie islamiste?		
19	Refus de serrer la main des femmes?	[redacted]	
20	Entrainements physiques en tenues traditionnelles?		
21	Changement de nom?	[redacted]	
22	Voyages à l'étranger? Dans l'affirmative, dans quels pays?	[redacted]	

SUIVI DE LA FICHE N°					Date de réception de la fiche par l'ADFI:	
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges	Observations
[redacted]	10h30	tél.entrant	[redacted]	[redacted]	[redacted] appelle à propos de [redacted] [redacted]. Nous lui conseillons d'appeler le numéro Vert sans tarder et lui annonçons que [redacted] va la rappeler en fin de journée.	[redacted]
[redacted]	17h	tél.sortant	[redacted]	[redacted]	Rappel par l'ADFI Quelques infos supplémentaires: [redacted] elle paye un portable qu'il utilise uniquement pour les contacts avec elle. Le contact tél. de la veille a été un échange très violent sur ce qui s'est passé à Charlie Hebdo". Pour la première fois il a ssimilé [redacted] Il n'avait plus l'attitude [redacted]. Il lui a dit qu'il avait pris une assurance pour être enterré [redacted] [redacted] réalise qu'il a suivi tout un cheminement, dans la douceur et que, donc, elle n'a rien vu. [redacted].. il adit à [redacted] "je n'en ai pas besoin, [redacted] Il a toujours été [redacted] très introverti, très renfermé. Elle a appelé le N° Vert et a parlé longuement. la "psy du N° Vert l'a rappelée et lui a laissé un numéro direct si elle éprouvait le besoin de la rappeler.	A apprécié le contact avec l'association et l'accueil du N° Vert

Critères d'analyse

	Sexe Masculin ou Féminin	[redacted]	
	Mineur ou majeur	[redacted]	
1	[redacted]		
2		[redacted]	
3	Changements visibles dans les habitudes alimentaires?		
4	Changements visibles dans l'attitude physique/le comportement?	[redacted]	
5	Présence d'attributs [redacted] ex: port du pantalon au dessus de la cheville?	[redacted]	
6	Pratique de la prière plusieurs fois dans la journée?		
7	Récitation pratiquée?		
8	La personne écoute t elle de la musique?	[redacted]	
9	La personne regarde t elle la TV?	[redacted]	
10	Signes de prosélytisme (ex: la personne souhaite t elle convertir)?		
11	Le comportement vis-à-vis des femmes a-t-il changé?		
12	Y a-t-il rupture avec le milieu familial?	[redacted]	
13	Conflit avec l'employeur, son entreprise?		
14	Propos violents contre le mode de	[redacted]	

	vie occidental?		
15	Velléité de faire le Djihad?		
16	Revendications éventuelles par rapport à la charia		
17	Fréquentation récurrente de lieux de priere?		
18	Consultation de sites véhiculant une idéologie islamiste?		
19	Refus de serrer la main des femmes?		
20	Entrainements physiques en tenues traditionnelles?		
21	Changement de nom?		
22	Voyages à l'étranger? Dans l'affirmative, dans quels pays?	[redacted]	

SUIVI DE LA FICHE N°					Date de réception de la fiche par l'ADFI:	
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges	Observations
[redacted]	11h	tél.entrant	[redacted]	[redacted]	[redacted] appelle l'ADFI pour exprimer son inquiétude à propos de [redacted] qui a quitté l'école [redacted] Depuis quelques temps elle s'absente sans qu'il sache où elle va. Nous lui avons fortement conseillé d'appeler immédaitement le N° Vert ... il a "promis" de le faire. On lui a annoncé que [redacted] allait le rappeler pour lui proposer, s'il le souhaitait, un RV.	
	15h	tél.sortant	[redacted]		Rappel par l'ADFI, message laissé pour nous identifier et demandant où il en était, sans plus.	
	18h30	tél.sortant	[redacted]		Rappel par l'ADFI. IL ne peut pas nous parler en fonction des gens autour de lui. Il remercie de l'avoir appelé et "rappellera demain".	

[redacted]	19h	tél.sortant	[redacted]	[redacted]	Il n'a pas appelé. Rappel par l'ADFI, message laissé en disant que nous attendions son appel.	
	20h		[redacted]		N'a pas rappelé.	

Critères d'analyse

	Sexe Masculin ou Féminin	[redacted]	
	Mineur ou majeur	[redacted]	
1	[redacted]	[redacted]	
2			
3	Changements visibles dans les habitudes alimentaires?		
4	Changements visibles dans l'attitude physique/le comportement?	[redacted]	
5	Présence d'attributs [redacted] ex: port du pantalon au dessus de la cheville?		
6	Pratique de la prière plusieurs fois dans la journée?		
7	Récitation pratiquée?		
8	La personne écoute t elle de la musique?		
9	La personne regarde t elle la TV?		
10	Signes de prosélytisme (ex: la personne souhaite t elle convertir)?		
11	Le comportement vis-à-vis des		

	femmes a-t-il changé?		
12	Y a-t-il rupture avec le milieu familial?		
13	Conflit avec l'employeur, son entreprise?		
14	Propos violents contre le mode de vie occidental?		
15	Velléité de faire le Djihad?		
16	Revendications éventuelles par rapport à la charia		
17	Fréquentation récurrente de lieux de priere?		
18	Consultation de sites véhiculant une idéologie islamiste?		
19	Refus de serrer la main des femmes?		
20	Entrainements physiques en tenues traditionnelles?		
21	Changement de nom?		
22	Voyages à l'étranger? Dans l'affirmative, dans quels pays?		
23	A quitté l'école		

SUIVI DE LA FICHE N°					Date de réception de la fiche par l'ADFI:	
Date	Heure	Type de contact	Bénévole	Interlocuteur(s)	Résumé des échanges	Observations
[redacted]		tél.entrant	[redacted]	[redacted]	[redacted] sont partis [redacted] plus de nouvelles aux [redacted], des menaces. le N° Vert qu'elle a appelé aurait renvoyé sur le Cabinet du Préfet. Je lui conseille de rappeler le N° Vert Voudrait rencontrer des familles ayant le même problème	Curieux, vu le descriptif des réactions de la police, est-ce un cas réel?

Critères d'analyse

	Sexe Masculin ou Féminin	Famille	
	Mineur ou majeur		
1	[redacted]		
2		[redacted]	
3	Changements visibles dans les habitudes alimentaires?		
4	Changements visibles dans l'attitude physique/le comportement?		
5	Présence d'attributs [redacted] ex: port du pantalon au dessus de la cheville?		
6	Pratique de la prière plusieurs		

	fois dans la journée?		
7	Récitation pratiquée?		
8	La personne écoute t elle de la musique?		
9	La personne regarde t elle la TV?		
10	Signes de prosélytisme (ex: la personne souhaite t elle convertir)?		
11	Le comportement vis-à-vis des femmes a-t-il changé?		
12	Y a-t-il rupture avec le milieu familial?	[redacted]	
13	Conflit avec l'employeur, son entreprise?		
14	Propos violents contre le mode de vie occidental?		
15	Velléité de faire le Djihad?		
16	Revendications éventuelles par rapport à la charia		
17	Fréquentation récurrente de lieux de priere?		
18	Consultation de sites véhiculant une idéologie islamiste?		
19	Refus de serrer la main des femmes?		
20	Entrainements physiques en tenues traditionnelles?		
21	Changement de nom?		
22	Voyages à l'étranger? Dans l'affirmative, dans quels pays?		

ANNEXE 5

Projet Familles et radicalisation

Phase préliminaire

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Traitement de « l'islam radical » par l'ADFI Paris IDF

Face à la récente publication de la circulaire ministérielle : « Prévention de la radicalisation et accompagnement des familles », il nous paraît évident de proposer d'apporter notre compétence dans le domaine de l'accompagnement des familles et de la prévention qui sont l'objet même de notre association (créée en 1975).

Par rapport au cadre général – et nous ne pouvons que nous en féliciter – de cette circulaire, je me permettrai, dans les lignes qui suivent de me focaliser sur la « radicalisation islamiste ».

Depuis plusieurs années (environ 4 ans) nous avons été confrontés à un nouveau type de demandes dans le cadre de notre soutien (écoute et accompagnement) aux victimes ou familles de victimes de dérives sectaires.

Des familles sont venues nous voir car un ou plusieurs de leurs enfants basculaient vers une radicalisation de la pratique de la religion musulmane.

Nous nous sommes d'abord demandé si ce type de problème concernait notre association.

Une rapide analyse du processus suivi démontre aisément que les techniques utilisées sont très voisines – pour ne pas dire rigoureusement identiques – aux pratiques des groupes à dérives sectaires ...

Prenons le temps de faire une parenthèse : le mot « secte » ou « dérive sectaire » est un mot vide de sens au plan juridique, comme chacun sait, mais également dans l'approche du phénomène. En effet, par ce mot dont chacun a, d'ailleurs, une compréhension différente, on se borne à entrer dans une polémique sans fin qui sert les tenants des mouvements déviants et nous positionne, nous qui défendons avant tout la liberté de pensée, le respect d'autrui, comme des opposants bornés ... voire sectaires ! Le seul avantage du mot « secte » est qu'il attire l'attention sur un phénomène au contour flou mais qui, dans la compréhension commune est, malgré tout chargé, d'une forte connotation négative (nos voisins belges utilisent le mot « secte nuisible » ce qui, au fond, n'améliore pas la compréhension du phénomène).

Voilà donc plusieurs années que nous abordons le problème sous l'angle des « critères de dangerosité » (voir en Annexe ci-jointe la « cage » utilisée pour sensibiliser aux risques encourus), donc sous un angle très factuel : qu'est-ce qui est mauvais ou dangereux pour l'individu ou pour la société dans l'approche proposée par un groupe ou, de plus en plus fréquemment maintenant, par un individu.

Pour en revenir à ce que nous appellerons « l'islam radical », nous avons d'abord reçu des familles (pas toujours musulmanes, il faut en avoir conscience) dont les filles se mettaient à porter le voile intégral à l'extérieur, à l'insu de leurs parents, puis progressivement refusaient de l'enlever à la maison. Parallèlement nous avons vu se développer les cas de fils « se laissant pousser la barbe » comme le disaient les parents eux-mêmes.
Dans cette démarche délicate, sur la base de la laïcité en vigueur dans notre association, nous nous sommes rapprochés d'un imam qui a accepté de servir de « modérateur » face aux familles et à « l'enfant » concerné ... Cet imam a très vite abandonné car quand les familles venaient en rendez-vous chez nous, il y avait évidemment les parents et leur fille mais bien souvent un « fils » ou présenté comme tel, partisan voire propagateur de la radicalisation de l'attitude de la jeune fille .. Ce « fils » étaient bien souvent véhément face à l'imam dans un

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

discours en arabe que nous ne pouvions comprendre mais qui, à l'évidence, embarrassait l'imam. Il est à noter que, dès cette époque, les fils n'accompagnaient jamais les parents.

Le temps passant nous avons reçu plus de familles sans le(s) jeune(s) concerné(s) car ceux-ci soit refusaient de venir, soit avaient déjà quitté le domicile parental. Nous n'avons quasiment pas eu de cas de mineurs ayant quitté le domicile parental. Dans ces cas de mineurs nous conseillions, évidemment, aux parents de faire un signalement au Procureur de la République. [redacted]

Il est clair que la création du Numéro Vert satisfait un besoin face au traitement de ces cas pour lesquels :

- il faut agir vite, souvent transversalement dans différents corps de l'État,
- disposer d'un pouvoir d'enquête,
- pouvoir travailler en collaboration avec des magistrats

toutes choses qui ne sauraient être de notre compétence.

En quoi les techniques de radicalisation ressemblent-elles aux techniques « sectaires » :

- l'*élitisme* est évident : il s'agit d'appartenir au groupe de ceux qui ont « la bonne lecture » du Coran – même si celle-ci est figée depuis le XI° siècle – et donc mener le combat pour le triomphe de la Vérité.
- la *rupture avec l'environnement* devient alors la conséquence logique, face à une famille présentée comme « absorbée » par le système décadent qui nous entoure ... souvent présenté comme un complot mondial destiné à faire abandonner la vérité de Dieu. Il faut se détacher d'eux et de leur influence néfaste.
- les *atteintes à l'intégrité physique ou psychologique*, cette dernière systématiquement mise en œuvre par un endoctrinement à des visées extrêmement restrictives, que la plupart des musulmans considèrent comme contraires au sens même du Coran. L'intégrité physique est également concernée car nombre de jeunes touchés par ce phénomène changent leur alimentation et refusent, quand ils sont encore au domicile parental, de manger la nourriture préparée par leur mère .... accentuant et accélérant ainsi la rupture avec leur environnement.
- l'*emprise mentale* se structure ainsi jusqu'à **arriver très vite** – et c'est là le danger – **à des exigences extrêmes** pour lesquelles l'individu – et sa vie même – n'existe plus face à la « cause » présentée comme libératrice pour lui-même.

Face à ces comportements dont le développement est, pour chaque cas, très rapide il faut s'interroger sur la possibilité d'organiser une prévention efficace. Dans la plupart des cas, les familles « n'ont rien vu venir » et quand le phénomène leur apparaît, il est trop tard pour tenter d'ouvrir les yeux du jeune sur le manque de fondement des discours auxquels il adhère.

Si la solution n'est pas dans la famille, serait-elle à l'École ? Cette école de la République est, mais ce n'est évidemment pas un hasard, un des éléments de l'environnement rejeté en priorité par les « sergents recruteurs » de l'islam radical. Qui plus est, le recrutement se fait à l'intérieur d'un groupe religieux et la Laïcité de la République n'interdit-elle pas à

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

nos élus et gouvernants de s'immiscer dans les propos tenus à l'intérieur d'une communauté religieuse ? Sauf bien entendu, si le discours a pour conséquence des troubles à l'ordre public (le lien est souvent très difficile à matérialiser) voire des incitations à des actes terroristes.

Pour conclure, l'ADFI Paris IDF est évidemment prête à participer à « l'accompagnement des familles » tel qu'évoqué dans la circulaire ministérielle car il s'agit là de notre pratique usuelle. Peut-être pourrions-nous organiser des « groupes de parole » à l'instar de ceux que nous avons déjà dans des domaines plus « conventionnels » des pratiques sectaires.

Quoi qu'il en soit, il conviendrait d'échanger entre acteurs locaux, au niveau de la (ou des) Région(s) sur les pistes de prévention que chacun pourrait déceler.

[redacted]
Président de l'ADFI Paris IDF

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

ANNEXE - CRITÈRES DE DANGEROSITÉ
Présentation utilisée par l'ADFI paris IDF

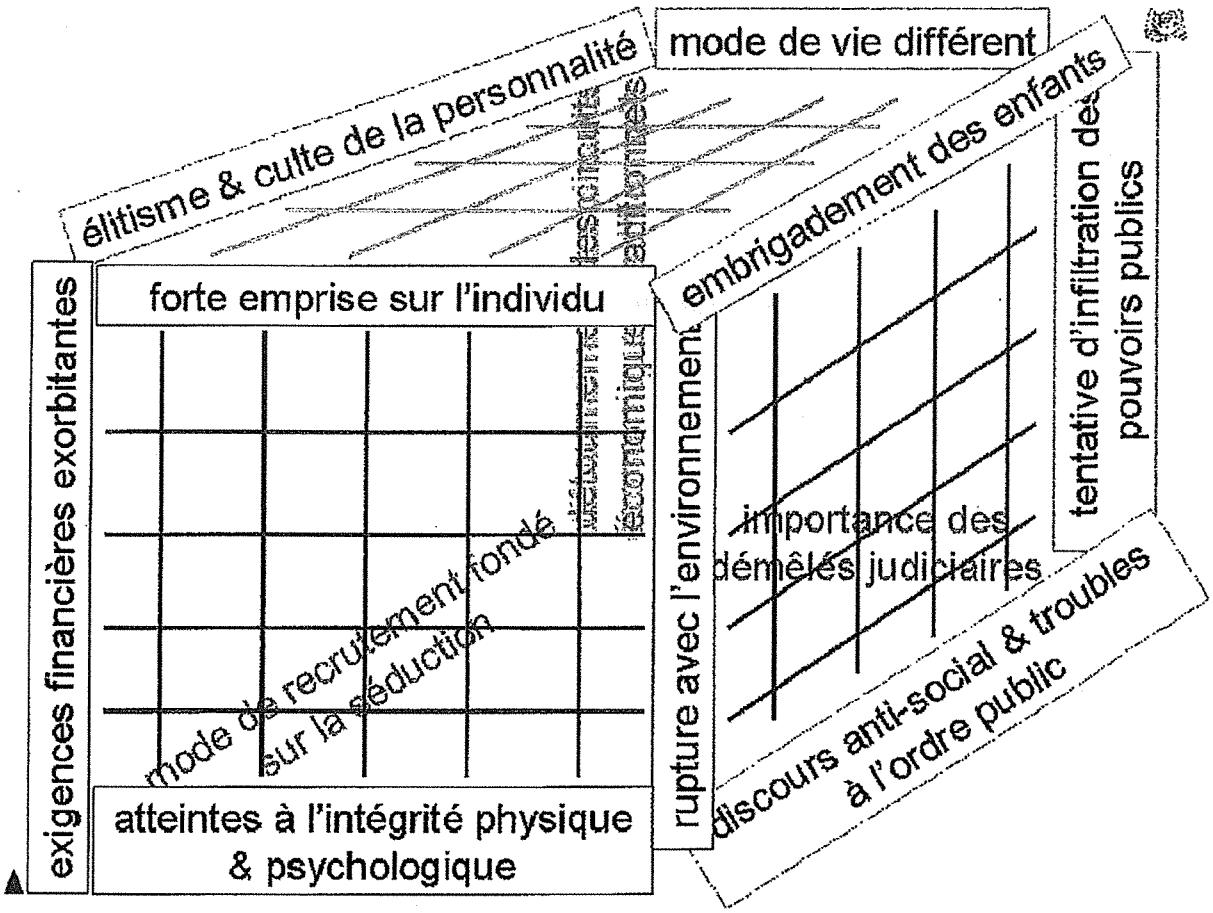

Document transmis à la Préfecture le 2 juin 2014

[redacted]adfi[redacted] 02/06/2014

À JAPPONT

Bonjour Madame,
Comme convenu, je vous prie de trouver ci-joint une petite note d'information sur la façon dont nous prenons en compte les "radicalisations islamistes". Je n'ai pas réussi à tenir en moins de deux pages
Dans l'espoir que ce texte vous sera utile et restant à votre disposition pour toute information complémentaire
Bien cordialement

-

[redacted]

ADFI_Paris_IDF_Mme_JAPPONT_01.pdf

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

ANNEXE 6

Projet Familles et radicalisation

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

[redacted] **adfi** [redacted] 09/01/2015

À SENE-ROUQUIER, JAPPONT

Bonjour Mesdames,

Suite à notre réunion, je vous prie de trouver ci-joint une proposition de l'ADFI Paris IDF vis-à-vis de familles ayant vécu la radicalisation d'un de leurs enfants.

J'ai laissé la date à laquelle je l'ai rédigée et, après les événements tragiques du 7 janvier (et leur suite en ce moment encore), je me suis interrogé sur la recevabilité de cette proposition et, également sur l'engagement qu'elle représente pour notre association.

Je vous la transmets aujourd'hui, plus que jamais convaincu que la solution ne peut être que dans la prévention.

J'ai fait une évaluation des coûts d'intervention des universitaires n'ayant pas pris la liberté de parler de ce projet à qui que ce soit encore (sauf en interne ADFI). Les coûts d'enregistrement et retranscription ont pu être obtenus sans donner aucune idée des contenus des débats à récupérer. Je dispose donc d'un devis (d'où le coût figurant dans l'annexe financière) et en attends un deuxième qui ne saurait tarder.

Je souhaiterais que vous me disiez, avnt tout s ce document est clair sur le projet à mettre en place mais aussi ce qui ne correspondrait pas à vos attentes ou qui manquerait dans ce projet qui a été rédigé en vue d'une transmission au CIPD.

En vous remerciant
Bien cordialement

Zone contenant les pièces jointes
Prévisualiser la pièce jointe ADFI_Paris_IDF_Projet_Familles_&_Radicalisation_01.doc

W

ADFI_Paris_IDF_Projet_Familles_&_Radicalisation_01.doc

Projet finalisé le 6 janvier 2015, transmis le 9/1/2015

voir pages suivantes

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Projet Préfecture de Paris
Accueil des familles confrontées à la radicalisation

Présentation de l'ADFI Paris Île-de-France

L'Association pour la Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes – créée en 1975 – conduit des actions d'écoute, de défense et de soutien des personnes victimes des mouvances sectaires, ainsi que des familles concernées. L'Association (ADFI Paris Île-de-France) intervient également pour sensibiliser et informer certains publics susceptibles d'être concernés : fonctionnaires territoriaux, travailleurs sociaux notamment.

En dépit des actions des gouvernements et parlementaires, secondés notamment par la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires avec laquelle nous collaborons, le phénomène sectaire ne cesse de prendre de l'ampleur. Les « grands » mouvements traditionnels, régulièrement évoqués par la Presse, semblent se stabiliser au « profit » de petits groupes exerçant une action plus insidieuse et difficilement détectable sur un faible nombre d'adeptes. Cette modification du « paysage » sectaire se fait, en particulier, dans les domaines de la santé – pseudo thérapies de substitution qualifiées de complémentaires – mais aussi du « développement personnel » – avec ce qu'un tel concept peut comporter de risques quand il est exploité par des individus ne possédant aucune éthique.

Dans ce contexte de fort développement des mouvements sectaires, nous mettons en place, depuis plusieurs années, à la demande de responsables d'établissements, une politique de prévention auprès des élèves des classes de seconde, première et terminale. Ainsi, au cours des cinq dernières années, près de 1800 élèves de lycées publics ou privés sous contrat ont participé à nos sessions de sensibilisation (2010 : 278, 2011 : 430, 2012 : 240, 2013 : 580, 2014 : 245).

Nous sommes adhérents à l'UNADFI (Union Nationale des ADFI), reconnus d'utilité publique et agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Préambule – points de vue sur le phénomène de radicalisation

Nous ne voudrions, surtout pas, en faire un objet de polémique, mais nous considérons que le phénomène de radicalisation islamiste ne constitue pas une dérive sectaire.

Cependant, quelques constats s'imposent :

- un certain nombre de « techniques » employées par les mouvements sectaires « classiques » sont également utilisées dans le cadre de la radicalisation islamiste, par exemple : au premier rang, l'emprise mentale, mais également la survalorisation de l'adhésion au mouvement (rejoindre une élite) ou la rupture avec la famille, les amis et plus globalement la société.
- par contre, les exigences financières ne sont pas exagérées (même si les hommes doivent payer leur voyage). Il en est de même du processus de « captation » : les manipulateurs / recruteurs s'effacent derrière une mise en relation directe avec Dieu ... Ceci relevant du domaine de la foi, notre engagement de respect du principe de laïcité nous interdit de pénétrer sur ce

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

terrain strictement personnel et individuel fut-ce pour « recadrer » certaines croyances basées sur l'interprétation d'un texte fondateur. C'est d'ailleurs ce que nous faisons face à tout phénomène sectaire.

- l'évolution des modes de diffusion des messages déviants a considérablement évolué depuis que nous suivons (par les contacts avec les familles concernées) cette problématique : le contact entre individus, l'établissement d'une confiance permettant le transfert des convictions a laissé place à un processus « d'auto-radicalisation » face à une connexion internet, les contacts humains étant repoussés en phase finale de radicalisation, quasiment à la veille du départ. Il est d'ailleurs à craindre que les « sectes » s'inspirent, dans le futur, de cette démarche plus proche du « marketing » que de la classique mise en état de sujétion.
- les familles, qui sont un fondement de l'action de l'ADFI, depuis sa création, sont dans un même état d'incompréhension, de culpabilisation, d'isolement que celles que nous avons l'habitude d'accompagner dans le cadre des dérives sectaires.

C'est pourquoi nous souhaiterions pouvoir mener une analyse globale des leviers de radicalisation – irions-nous jusqu'à dire d'endoctrinement – sans pour autant nous limiter à la radicalisation islamiste. Ceci permettra, de plus, d'éviter toute stigmatisation d'une religion ou d'une croyance.

Le projet

Il s'agit de mettre en place un processus expérimental, au niveau de la Préfecture de Paris, donc dans un temps court : environ six mois hors période de vacances, de début février à début octobre.

Accueillir des familles au sein de groupes de parole, comme nous le faisons depuis longtemps dans le domaine des dérives sectaires, avec deux objectifs :

- leur offrir l'occasion d'un partage « d'expérience » et, ce faisant, nous permettre une analyse de ce qu'ont perçu les familles « avant ». Car même si nous savons que la plupart des familles disent « n'avoir rien vu », l'échange en groupe de parole permettra certainement de révéler des points non identifiés à titre individuel. Par ailleurs, nous disposerons également de leur ressenti après qu'un de leurs enfants soit parti, ce qui pourrait nous guider sur des causes de la radicalisation de leur enfant.
- dégager de cette mise en commun des « leviers » de radicalisation directement utiles pour la prévention.

Bien évidemment, les familles devront être informées que, au-delà du soutien direct que ce type de structure pourra leur apporter, à titre individuel, elles seront intégrées dans un processus d'analyse destiné à chercher des solutions pour que ce genre de choses se reproduise de moins en moins. En toute confiance et avec une totale garantie d'anonymat il serait utile que leurs échanges soient enregistrés et fassent l'objet d'une retranscription intégrale afin que le verbatim obtenu puisse être analysé.

Dans ce contexte, l'approche proposée par l'ADFI Paris IDF se veut humaniste et laïque.

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Rassembler une équipe pluridisciplinaire : psychiatre ou/et psychologue ADFI, psychiatre ou/et psychologue externe, universitaires (professeurs/chercheurs) spécialisés dans la pensée extrême et l'esprit critique, un spécialiste « sectes » de l'ADFI (même si les « psy » de l'ADFI connaissent les dérives sectaires), un représentant du rectorat, un représentant du CIPD, afin d'analyser ce phénomène de basculement, ses causes, et de bâtir une approche de prévention dans l'enseignement ... Il faudra, ultérieurement, intégrer des enseignants du primaire pour que la prévention puisse se faire tôt et se poursuivre dans le cursus de l'élève pour créer une « imprégnation » d'esprit critique et donc une détection des pièges de type pensée extrême.

Le travail de cette équipe se fera au cours de « journées de synthèse » mensuelles mais aussi à titre individuel pour chacun de ses membres (psychiatres / psychologues, universitaires, spécialiste en dérives sectaires, pédagogues, lutte contre la délinquance) sur la base d'un temps forfaitaire à convenir. Dans cette phase personnelle chacun pourra analyser selon ses compétences en psychologie, dérives sectaires, pensée extrême, mise en œuvre de l'esprit critique et pédagogie l'ensemble des verbatim recueillis lors des groupes de parole.

Le planning

Il est impossible de mesurer le temps qu'il faudra pour dégager une politique de prévention efficace mais ce projet vise à déterminer des mesures concrètes, applicables rapidement, s'inscrivant dans une perspective plus large, à plus long terme.

C'est pourquoi nous proposons un planning « tendu », nécessitant une forte implication des membres du groupe de travail :

- 2 février, lancement de l'opération par la Préfecture de Paris et le CIPD lors d'une première demi-journée de travail.
- une « journée de synthèse » par mois (voir supra) de mars à mi-octobre.
- implication de chacun des membres du groupe travail entre les réunions mensuelles d'environ 20 heures, de février à octobre (en neutralisant le mois d'août ... mais le bénévolat serait accepté pendant les vacances)
- réunion des groupes de parole (il faudrait réunir au maximum 6 à 8 familles par groupe et disposer de deux groupes) dès février, deux fois par mois jusqu'à la fin juin.
- coordination et secrétariat du projet assuré par l'ADFI.
- une réunion mensuelle de suivi Préfecture de Paris / ADFI Paris IDF.

La sécurité

[redacted]

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

[redacted]

Les moyens financiers

Ils sont détaillés, sur la base des activités définies plus haut, dans l'Annexe jointe.

Ils représentent **un coût total de 63 200 €** dont une subvention totale à l'ADFI de Paris Île-de-France de 20 600 €.

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

ANNEXE financière

Nature	Coût unitaire	**Coût total**	Dont ADFI
Réunions de groupes de parole : - 4h/réunion, un psychologue, un spécialiste « sectes » ADFI - bénévolat ADFI valorisé à raison de 3 fois le SMIC horaire brut par personne, soit : 3 x 9,61 €, arrondi à 29 €/heure - 2 réunions par mois sur 5 mois, 2 groupes, soit 20 réunions - enregistrement retranscription (partenaire extérieur) sur la base de 232 € HT par heure de réunion	1346 €	**26920 €**	4640 €
Groupe de travail, réunions de synthèse - journées de 7 heures - 7 réunions de mars à mi-octobre - 2 bénévoles ADFI valorisés comme ci-dessus (203 € /jour / personne) - 2 universitaires, valorisés 300 € brut/jour soit 450 €/jour en incluant les charges patronales	1306 €	**9142 €**	2842 €
Déplacements – hôtel - à chaque journée de synthèse déplacement d'un universitaire (TGV environ 120 € AR) - nuit hôtel environ 120 €	240 €	**1680 €**	
Groupe de travail – activité hors réunions synthèse - 8 mois (hors mois d'août) - 20 heures par mois - bénévoles ADFI valorisés comme ci-dessus (29 € / heure / personne) - universitaires arrondis à 3 jours / mois / personne	2700 €	**21600 €**	9280 €
Coordination – secrétariat du groupe de travail - 10 heures par mois – président ADFI – sur 8 mois (hors mois d'août) - bénévole valorisé à 5 fois le SMIC horaire brut, soit 48 € / heure	480 €	**3840 €**	3840 €
Coût total		**63182 €**	**dont 20602 € pour l'ADFI**
% subvention ADFI			**33 %**

La valorisation des heures bénévoles est identique à celle utilisée dans le bilan de l'ADFI Paris Île-de-France.

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

SENE-ROUQUIER Virginie PARIS-IDF [redacted] 30/01/2015

À moi, JAPPONT

[redacted] bonjour,

La campagne de lancement du FIPD s'est ouverte récemment et comprend pour l'année 2015 un volet de financement pour
les actions de prévention et de lutte contre la radicalisation. Si vous en êtes d'accord, nous vous invitons à déposer votre projet dans ce cadre.
Votre interlocutrice sera Fatma Jappont qui instruit les demandes en lien étroit avec le SGCIPD.

Le dossier que vous souhaitez présenter devra revêtir les formes habituelles comme vous le savez

En vous remerciant par avance de l'attention que vous portez à ce sujet complexe et sensible,
Bien cordialement

Projet définitif, avec cerfa, transmis le 1/2/2015

[redacted]**adfi.**[redacted] 01/02/2015

À JAPPONT, SENE-ROUQUIER

Bonjour Madame,
Je vous joins comme convenu le dossier cerfa correspondant à l'opération qui pourrait être financée sur le FIPD - Axe Radicalisation
Il est toujours difficile dans un dossier cerfa de faire apparaître une subvention à l'association basée sur une valorisation des heures bénévoles (qui vont pour la première fois, en 2014 figurer à notre bilan).
Il a été assez difficile d'insérer dans les cases du cerfa le contenu de la note que je vous avais communiquée.
J'ai fait de mon mieux mais je suis prêt à prendre en compte toute remarque.
Je joins également un budget détaillé fait sous excel.

Vous pourrez constater que le montant global est différent de celui de la note car: une erreur s'était glissée dans le tableau Word du premier document et, surtout, le temps imparti au projet est un peu différent. J'ai neutralisé uniquement le mois d'août alors que j'avais neutralisé juillet et août dans la première version.

Je pense, en effet, qu'il faut mener cette opération - si elle est acceptée - d'ici la prochaine rentrée scolaire, au plus tard fin octobre.

Je vous joins également un RIB et reste à votre disposition pour toute action qui vous semblerait nécessaire.
En vous remerciant
Bien cordialement

3 pièces jointes

ADFI_Paris_IDF_Familles&Radicalisation_cerfa.pdf

Budget détaillé Familles&radicalisation.pdf

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Suivi de l'évolution du projet définitif

JAPPONT Fatima PARIS-IDF [redacted] 09/04/2015

À moi, SENE-ROUQUIER

-- Bonjour [redacted]

A ce jour nous ne sommes pas en mesure de répondre aux deux questions que vous posez sur mon répondeur (réponse sur votre propositions d'actions et obtenir des noms, adresses des autres préfectures) car nous sommes en cours d'instruction des demandes.
Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que l'ensemble des demandes auront été étudiées et tranchées.
Bien cordialement

Fatima JAPPONT

coordinatrice de la mission prévention

[redacted]

Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

Direction départementale de la cohésion sociale de Paris

Pôle Protection des Populations et Prévention - Mission Prévention

5 rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Retrouvez-nous sur:
Le site de la DDCS: www.ile-de-france.gouv.fr/ddcs

Le site de la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France: www.ile-de-france.gouv.fr

[redacted]**adfi.**[redacted] 09/04/2015

À JAPPONT

Bonjour Madame,
Merci de votre réponse ... il est vrai que je n'intègre pas facilement dans mes réflexions le "rush" qu'à dû provoquer l'apport de crédits supplémentaires au FIPD ... et je vous prie de m'en excuser.
Je ne vous importunerai plus sur ce sujet.
Bien cordialement

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

ANNEXE 7

Projet Familles et radicalisation

Décision et projet final

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

[redacted]adfi.[redacted] 05/08/2015

À JAPPONT, BANSAT-LE-HEUZ., DE

Bonjour Madame,

[redacted]n'a informé du fait que notre projet était retenu à hauteur de 5000 € de subvention.
Je vous remercie de la confiance qui nous est ainsi accordée.
Je suis en liaison avec [redacted]pour le montage administratif de notre dossier.

Néanmoins, plusieurs questions de fond se posent que je voudrais vous exprimer :

- si j'ai bien compris, cette subvention nous est accordée par la DDCS75. Qu'en est-il du reste du projet ? Peut-on espérer qu'un complément de financement puisse être accordé sur les crédits "centralisés" accordés au FIDP - gérés par Monsieur le Préfet N'gahane ?

- si tel n'est pas le cas, il conviendrait que nous définissions ensemble le contour exact de l'action que nous devrons réaliser, en particulier concernant la sélection des familles (car je considère - en première interprétation - que seuls les groupes de parole seraient retenus). En effet, depuis plusieurs mois, nous n'avons reçu aucun dossier provenant du Numéro Vert et nous avons de moins en moins de sollicitations directes - preuve que le numéro Vert est connu et utilisé. Nous avions eu une réunion à la Préfecture de Police, fin 2014, avec le Centre Devereux et l'association représentée [redacted] ... mais depuis plus rien !

- enfin, détail non négligeable par rapport aux événements qui se sont produits depuis que notre proposition a été envoyée (mais qui figurait déjà dans cette même proposition): nous réclamions des réunions des groupes de parole dans des lieux "sécurisés" ... là encore une coordination nous paraît nécessaire.

Restant à votre disposition pour échanger sur ces questions
Bien cordialement

[redacted]adfi.[redacted] 21/08/2015

À DE, BANSAT, JAPPONT, DARGOS

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie d'attirer, à nouveau, mon attention sur l'impérieuse nécessité de présenter des demandes de subventions avec un budget projet équilibré.
Comme je vous l'avais expliqué de vive voix, je n'ai aucun problème à présenter un budget équilibré ... Mais en ce qui concerne la radicalisation, le projet que nous avions présenté était d'un montant de 68000 € dont une subvention pour l'ADFI Paris IDF de 19000 €.
Le montant global de subvention retenu par la DDCS 75 étant - semble-t-il - de 5000 €, le projet retenu ne peut, en aucune façon, correspondre au projet que nous avions proposé.

Nous avons le souci d'apporter une contribution à la prise en compte du phénomène de la radicalisation islamique, bien entendu, sans stigmatiser une religion et avec pour objectif de tenter de dégager des pistes de prévention.
Il convient donc de reconstruire un projet d'actions qui corresponde aux attentes de la Préfecture.

Je me propose donc de prendre contact avec Madame Jappont dès son retour de vacances (en milieu de semaine prochaine, d'après mes informations) pour remettre en place un projet cohérent avec les hypothèses ayant conduit à envisager l'attribution d'une subvention.

Si ce délai était incompatible avec des impératifs retenus pour le versement des subventions, je vous serais reconnaissant de me le faire savoir.

En vous remerciant
Bien cordialement.

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

De : **JAPPONT Fatima PARIS-IDF** [redacted]
Date : 28 août 2015 17:37
Objet : ADFI Paris IDF - projet Familles et radicalisation
[redacted] adfi.[redacted]
Cc : SENE-ROUQUIER Virginie PARIS-IDF [redacted], APRIKIAN Taline PP CAB CABINET [redacted], BANSAT LE HEUZEY Brigitte PARIS-IDF [redacted]

Monsieur,
Comme il vous l'a été précisé par téléphone, l'action que vous avez déposé dans le cadre de l'appel à projet prévention de la radicalisation a été retenue à hauteur de 5000€ (ce suite à plusieurs réunions de concertations avec les différents services de l'État).
Comme vous l'avez bien compris votre intervention continuera à s'inscrire dans le soutien auprès des personnes qui seront orientées vers l'ADFI par la cellule PRAF (Prévention et Accompagnement des Familles (suite appel numéro vert).
Quand au reste du projet, les services de l'état poursuivent leur travail sur des contenus, des recherches et des interventions sur le sujet de la prévention de la radicalisation.
L'appel à projet 2015 soutient donc des projets qui s'adressent directement aux familles et/ou aux jeunes.

Bien cordialement

Signature de la convention avec l'Acsé
qui mentionne notamment :
« Article 1 :
...
Action N°1
...
Accueillir des familles qui ont appelé le numéro vert « radicalisation » avec pour objectif de leur fournir un lieu d'expression, une référence d'expériences ... »

Date de notification : 19 octobre 2015

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

PJ n°6

Sujet : Fwd: [INTERNET] ADFI Paris IDF - Lutte contre la radicalisation 2016
De : JAPPONT Fatima PARIS-IDF [redacted]
Date : 01/03/2016 11:28
Pour : DELLERBA Eva PARIS-IDF [redacted]

-------- Message original --------
Sujet:[INTERNET] ADFI Paris IDF - Lutte contre la radicalisation 2016
Date : Sun, 28 Feb 2016 12:13:11 +0100
De :president adfi [redacted]
Pour :patrick.vieillescazes [redacted] eric.lajarge [redacted] BANSAT-LE-HEUZEY Brigitte [redacted] JAPPONT Fatima PARIS-IDF [redacted]

Messieurs, Mesdames,

Je vous prie de trouver, en documents joints, le nouveau projet proposé par l'ADFI Paris Île-de-France, sur 2016, dans le cadre de la Lutte contre la radicalisation et le soutien des familles concernées.

Les documents papier, signés, seront envoyés en tout début de semaine prochaine.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce projet.
Bien cordialement

--
[redacted]
Président ADFI Paris IDF
[redacted]
consultez notre site http://www.adfiparisidf.fr/ et pour rester informé cliquer sur "j'aime" sur la page facebook associée au site

—Pièces jointes :

ADFI_Paris_IDF_lettre_Familles_&_Radicalisation_2016.doc	195 Ko
ADFI_Paris_IDF_Familles_&_Radicalisation_2016.pdf	60,7 Ko
ADFI_Paris_IDF_Familles_&_Radicalisation_2016_CERFA.pdf	686 Ko

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Paris, le 28 février 2016.

Préfecture de Paris
Cabinet

5 rue Leblanc
75911 PARIS cedex 15

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la Lutte contre la radicalisation, je vous prie de trouver ci-joint un dossier de renouvellement de l'action conduite, en convention avec l'acsé, au titre de 2015.

Dans ce nouveau projet nous avons, en particulier, supprimé le recours à une entreprise pour enregistrer et retranscrire l'intégralité des échanges lors des groupes de parole que nous proposons d'organiser à la fois pour accompagner les familles confrontées au problème de la radicalisation mais également pour tenter de dégager des outils de prévention.

Restant à votre disposition – et celle de vos collaborateurs – pour toute information complémentaire et, si vous le jugez nécessaire, échanger sur ces actions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération respectueuse.

Le Président

[redacted]

Copie : Monsieur Patrick VIEILLESCAZES, Chef de cabinet

Association pour la Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes [redacted]
Membre de l'Union Nationale des ADFI ((UNADFI) association reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales)
[redacted]

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Sujet : Fwd: [INTERNET] ADFI Paris IDF - Rapport d'activité 2015
De : JAPPONT Fatima PARIS-IDF [redacted]
Date : 01/03/2016 11:28
Pour : DELLERBA Eva PARIS-IDF [redacted]

-------- Message original --------
Sujet:[INTERNET] ADFI Paris IDF - Rapport d'activité 2015
Date : Sun, 28 Feb 2016 10:56:03 +0100
De :president adfi [redacted]
Pour :eric.lajarge [redacted]
Copie à :patrick.vieillescazes [redacted] BANSAT-LE-HEUZEY Brigitte [redacted] JAPPONT Fatima PARIS-IDF
[redacted]

Convention FIPD Lutte contre la radicalisation : Familles et radicalisation (18è)
Réf : [redacted] = 5 000,00 €

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joints les documents dont je vais vous transmettre une version papier, signée, dès le début de la semaine prochaine et reste à votre disposition pour toute information complémentaire

Respectueusement

--
[redacted]
Président ADFI Paris IDF
[redacted]
consultez notre site http://www.adfiparisidf.fr/ et pour rester informé cliquer sur "j'aime" sur la page facebook associée au site

—Pièces jointes :—

ADFI_Paris_IDF_lettre rapport_Familles&radicalisation_2015.doc	195 Ko
ADFI_Paris_IDF_Rapport_Activité_2015.pdf	651 Ko
ADFI_Paris_IDF_Familles&Radicalisation_2015_CR_cerfa_15059-01.pdf	161 Ko

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)

Paris, le 28 février 2016.

ACSÉ – Préfecture de Paris
DDCS
A l'attention de Monsieur Lajarge
5 rue Leblanc
75911 PARIS cedex 15

Réf : [redacted] = 5000.00 €
FIPD Lutte contre la radicalisation : Familles et radicalisation (18è)

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article 7 de la convention signée avec l'acsé,le 19 octobre 2015, je vous prie de trouver ci-joint :

le compte-rendu de nos actions
le compte-rendu financier correspondant

Ces documents vous sont transmis, dès aujourd'hui, car nous souhaitons déposer un nouveau dossier de subvention au titre de l'exercice 2016.

Restant à votre disposition – et celle de vos collaborateurs – pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération respectueuse.

Le Président

[redacted]

Copie : Monsieur Patrick VIEILLESCAZES, Chef de cabinet

Association pour la Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes [redacted]
Membre de l'Union Nationale des ADFI ((UNADFI) association reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales)
[redacted]

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole)